



Ciel

Faisant suite à l'article publié dans *L'intendant* no 45 (juin 2018)

«AU QUÉBEC, LE RECYCLAGE DOIT ÊTRE RECYCLÉ »

voici une mise au point de M. François Laliberté ing.f., M.Sc.

M. Laliberté est président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

Je continue de suivre avec grand intérêt l'évolution de vos projets de conservation. C'est avec le même intérêt que j'ai pris connaissance de votre message du dernier No. de *L'intendant*. Je tenais à vous dire combien je suis en accord avec vous sur plusieurs points.

Nous devrions considérer contrôler notre consommation de ressources, y compris le bois. À ce sujet, une lecture intéressante: Factor Four, Doubling the wealth, halving the resources (des frères Lovins, économistes américains). Ils mentionnent notamment qu'entre les années '70 et la fin du 20^e siècle, la superficie de nos maisons a doublé, alors que le nombre de personnes par famille a diminué de moitié. Ceci est alarmant. Je suis aussi tout à fait d'accord que nous devrions recycler au Québec le papier que nous récupérons. À ce sujet, je lisais récemment que la compagnie Cascades importe des États-Unis une grande partie de son approvisionnement en papier récupéré alors que nous peinons à vendre celui récupéré au Québec! Pourquoi?

Simplement parce que, et comme vous l'avez si bien indiqué, il est trop contaminé, donc de qualité insuffisante pour les produits qu'elle fabrique.

Mais... car il y a un mais. Je n'ai pu m'empêcher d'être surpris par une de vos phrases que je reproduis ici:

"Ainsi le papier, qui constitue en poids 88% des matières récupérées, doit en grande partie être exporté alors que nos forêts sont dévastées pour fabriquer du papier." Je constate que, malheureusement, certains mythes sont toujours persistants.

D'abord, il est faux de dire que nos forêts sont dévastées. Aujourd'hui, par rapport au début de l'ère industrielle, l'étendue du domaine forestier québécois a augmenté. Ceci est dû à l'abandon des terres défrichées par les colons. En forêt publique, il n'y a pas de perte de superficie

forestière et les forêts se régénèrent très bien naturellement dans la majeure partie des cas, sinon, elles sont reboisées. Il faut également savoir que 42% de la superficie des territoires sous aménagement sont interdits de récolte (http://forestierenchef.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/12/avis_ministre_psa.pdf) Bien qu'il ne s'agisse pas toujours d'aires protégées en bonne et due forme, cela revient tout de même à laisser une grande partie des forêts debout.

D'ailleurs, depuis 2004 (année de la Commission Coulombe où notre cher André Bouchard était commissaire), la récolte de bois a été réduite de plus de 20%, en grande partie pour des considérations sociales et environnementales.

Ensuite, la production de papier n'est plus depuis longtemps le moteur de notre foresterie. Le papier est fabriqué en grande partie à partir des sous-produits du sciage et des arbres ou parties d'arbres de trop mauvaise qualité pour être transformés en produits de sciage. Ainsi, ce sont nos besoins pour la construction, la rénovation, la décoration et l'ameublement qui tirent l'industrie, pas le papier. Ceci est de loin préférable à l'utilisation de matériaux non renouvelables et beaucoup plus polluants.

J'espère que ces quelques informations vous réconcilieront un peu avec notre foresterie. Comme vous l'avez bien fait remarquer, certains matériaux ne peuvent être recyclés indéfiniment. C'est le cas de la fibre de bois. Il faudra donc toujours une part de fibre vierge pour nos papiers et cartons.

Heureusement, le bois est renouvelable!

François Laliberté ing.f., M.Sc.

Souhait des Fêtes de *L'intendant*

Pour Noël 2018,

Faisons un cadeau à la planète :

Consommons moins!

Un membre de CIEL nous a fait parvenir un poème

L'intendant offre à ses lecteurs ce poème de Jean-Yves Touchette intitulé « La Bouteille ». Jean-Yves est membre de CIEL depuis 1997. L'organisme lui a décerné le titre de « membre émérite » en juin 2010. On comprend le sens de ce poème quand on sait à quel point Jean-Yves s'est dévoué, souvent en compagnie de Pierre, pour nettoyer de nombreux milieux naturels infestés d'une quantité incroyable de déchets disparates abandonnés là par des gens inconscients et irresponsables. Grâce à Jean-Yves, le Haut-Saint-Laurent est plus propre. Voici le poème.

Par un bel été, un matin sans nuage
Étienne marchait sur la rive
De la rivière près du village
Au chant des carouges et des grives

Plantée dans le limon mouillé
Se dressait une bouteille de plastique
Que le printemps avait oubliée
Après un hiver despotique

Choqué de sa trouvaille
Il lança des mots déchaînés
Contre l'humanité-racaille
Et sa manie de souiller

Jamais nous viendrons à bout
De nettoyer cette pauvre planète
Des salissures, de cet égout
Qui l'empoisonne et l'infecte

Fatigué d'haïr les hommes
Il ramassa l'indigne objet
Offrit au ciel, telle une somme,
La prière de ce geste discret

Je n'ai pas sauvé le monde
Mais Dieu, s'il existe, m'entendra
C'est une âme féconde
Celui qui a cet espoir-là

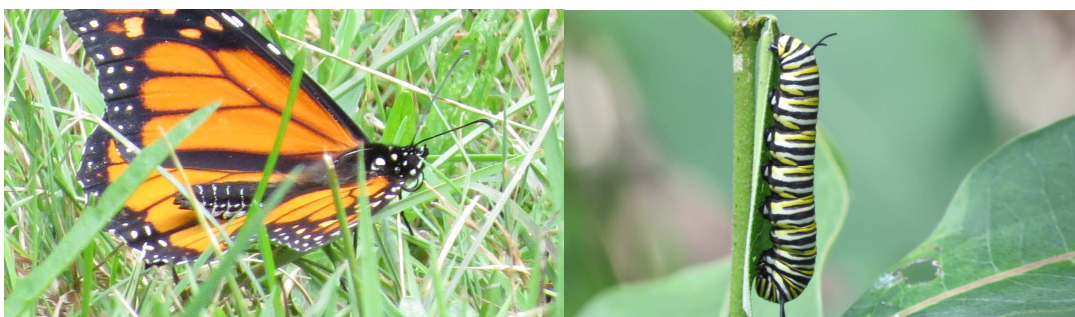
Jean-Yves Touchette



Pierre Léger près du nouveau panneau installé sur le terrain chemin de Planches dans les Tourbières du sud-ouest.

Pierre, il faut encore le souligner, a été de nouveau très actif et généreux de son temps sur les réserves naturelles et territoires de CIEL. La liste des services qu'il a rendus comprend, entre autres, l'entretien des sentiers, le dégagement de la broussaille devant les panneaux, son aide précieuse à la pose de nouveaux panneaux sur la réserve naturelle CRLG secteur montée Quesnel et le terrain chemin de Planches, à l'enlèvement d'ormes morts, de grande taille et devenus dangereux, en bordure du chemin Leahy, le ramassage de déchets le long des routes bordant les rés. naturelles. Le conseil d'administration, au nom de tous les membres de CIEL, lui adresse remerciements et reconnaissance. Nous désirons aussi remercier les autres membres de l'équipe de surveillance qui ont été actifs, en particulier M. Philippe Bélisle et M. Marcellin Dupuis pour leurs patrouilles de surveillance sur la rés. naturelle de la Baie-des-Brises.

MONARQUE et SA CHENILLE



Photos prises sur la RN du coteau-de-la-Riv.-La Guerre, secteur Mtée Quesnel, en août 2018 par JML.

Sur la réserve naturelle du Coteau-de-la-Riv.-La Guerre, secteur mtée Quesnel, on trouve quelques clairières où abondent les asclépiades, fleurs de prédilection pour les monarques. Pour la chenille du monarque, l'asclépiade est à la fois son berceau puisque la femelle monarque y pond ses œufs et son garde-manger car elle s'en nourrit exclusivement. C'est dire l'importance de protéger la végétation, même les plantes considérées comme de la « mauvaise herbe ».

DÉCÈS

Le Centre d'intendance a perdu un autre membre en la personne de **M. Gilles Ouimet** décédé accidentellement le 14 août 2018. Nous désirons, au nom de tous les membres, offrir notre sympathie à son épouse Thérèse, à ses enfants ainsi qu'à tous les autres membres de la famille.